

« *ment joyeuse.* » S'il faut prendre à la lettre ce texte publié en 1538 (1), comme l'auteur des dessins qu'il accompagne était mort à cette époque, et qu'Holbein est mort seulement en 1554, il n'y a pas de doute que cet auteur et Holbein ne soient deux personnes tout-à-fait différentes.

Quelque hésitation que j'éprouve à contredire l'opinion d'un homme aussi judicieux qu'est M. Leber, je ne peux considérer comme sérieux le passage sur lequel il s'appuie. Le ton dont la dédicace entière est conçue fait assez voir que l'auteur se propose d'éblouir le lecteur par l'agrément de ses imagas et de ses pensées ; et je juge qu'il a cru donner une preuve bien frappante du pouvoir de la Mort, en montrant le peintre de ses triomphes tombé déjà lui-même sous ses coups. C'est ainsi que le peintre de la Danse des Morts de Berne, Nicolas Emanuel, s'était représenté frappé par la Mort, et avait mis au-dessous de ce tableau, deux quatrains allemands dont voici la traduction latine. La Mort disait :

Cunctorum in muris pietis ex arte figuris,
Tu quoque decedes : etsi hoc vix tempore credes.

Le peintre répondait :

En tibi me credo, Deus, hoc dum sorte recedo.
Mors rapiat me ; te, reliquos sociosque valet.

Holbein avait vu, sans contredit, la Danse des Morts de Berne, qu'il semble en maints endroits avoir imitée ; il avait pu être frappé de l'épisode du peintre, et en parler à l'écrivain chargé de lui faire les honneurs de la publicité. Mais je ne veux pas dire que cet écrivain ne fût capable de trouver tout seul aussi bien.

(1) Nous avons eu soin de joindre la dédicace tout entière de l'édition de 1538 à notre édition pour rappeler autant qu'il a été en nous le livre original.